

# AVIS PUBLIC



## DÉROGATION MINEURE CONSULTATION PAR VOIE ÉCRITE

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER DE LADITE VILLE, QUE :

1. Lors de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 19 avril 2021, les membres ont notamment étudié la demande de dérogation mineure suivante :
  - La diminution de 0,15 mètre de la hauteur hors-sol minimale prescrite de 1,12 mètres pour l'aménagement d'un logement au sous-sol de la résidence bifamiliale existante au numéro 119, rue Boucher, soit le lot 3 080 835.
2. La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit que tout intéressé peut se faire entendre par le conseil municipal lorsque ce dernier doit statuer sur une demande de dérogation mineure. Toutefois, actuellement, les séances du conseil municipal se tiennent exceptionnellement à huis clos conformément au décret 433-2021 du 24 mars 2021, émis par le ministre de la santé et des services sociaux;
3. En vertu de l'arrêté ministériel numéro 2020-049, en date du 22 mars 2020, il est possible de tenir une consultation écrite annoncée par un avis public préalable de 15 jours, afin de remplacer la procédure régulière de consultation prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
4. Le conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui se tiendra à huis clos le 31 mai 2021, tiendra compte des commentaires formulés par écrits de la part de toutes personnes intéressées et statuera sur ces demandes de dérogations mineures; et
5. Toute personne intéressée désirant se faire entendre en ce qui concerne la demande de dérogation mineure ci-avant énoncée est invitée à faire parvenir ses commentaires par écrit avant le 31 mai 2021, 16h45 par courriel à l'adresse suivante : [greffe@vivrescb.com](mailto:greffe@vivrescb.com), ou encore, à les communiquer par téléphone au **(450) 759-4415**, lesquels seront alors retranscrits par un préposé de la Ville et transmis au conseil municipal avant la tenue de la séance.

Donné à Saint-Charles-Borromée, ce 28 avril 2021.

*(signé)*

---

**Me David Cousineau, LLB, MBA**  
Avocat – Greffier